

DESCRIPTION DU MÉTIER

1.1 Définition du métier

Le technicien en analyses biologiques est un professionnel spécialisé en analyses biologiques.

Il est chargé de l'accueil et de l'enregistrement des patients, du prélèvement, de la réception des échantillons, de leurs transports, de leurs tris, de leurs prétraitements, de leurs traitements et de la transmission des résultats d'analyses.

1.2 Profil de sortie :

La formation qui dure trois (03) ans est sanctionnée par un Brevet de Technicien (BT).

Le technicien en analyses biologiques peut évoluer, dans le cadre du développement professionnel ou de la formation continue vers les niveaux de techniciens supérieurs.

2. LISTE DES COMPETENCES

Liste des compétences particulières	Liste des compétences générales
1. Réaliser la phase pré analytique 2. Réaliser la phase analytique 3. Réaliser la phase post analytique	1. Appliquer des connaissances théoriques dans le domaine des analyses biologiques 2. Appliquer les règles de QHSSE 3. Effectuer la maintenance du matériel et des équipements 4. Effectuer des calculs professionnels dans le domaine des analyses biologiques 5. S'intégrer dans le monde du travail
Attitudes à développer pendant la formation	
✓ Avoir un sens de la solidarité et du travail en équipe qui permettent de mieux identifier les difficultés et de les traiter rapidement. ✓ Savoir écouter ✓ Sens des relations humaines qui permettent de communiquer facilement. ✓ Avoir le sens des responsabilités ✓ Être autonome ✓ Avoir une forte capacité d'adaptation ✓ Avoir de la conscience professionnelle ✓ Être disponible ✓ Être patient ✓ Être persévérant ✓ Avoir le sens de la ponctualité ✓ Avoir le gout du service bien fait ✓ Être soucieux d'économie et de performance ✓ Avoir le sens de l'ordre et de la propreté ✓ Avoir le sens hédonique (odeur, couleur).	
Valeurs civiques et morales	
 le patriotisme  L'honnêteté  La protection de l'environnement  Le sens du partage  Le sens des responsabilités	

IV. LOGIGRAMME



